



**2023, OUVERTURE DU
CENTRE DE SANTÉ,
EXTENSION DU CIMETIÈRE
COMMUNAL ET CRÉATION
DU PARC PAYSAGER !**

Cérémonie des Vœux - 13 janvier 2023.

EDITO

C'est avec plaisir que, le 13 janvier dernier, je vous retrouvais pour la cérémonie des vœux à la population. Avant tout symbolique de la proximité que je m'engage avec l'équipe municipale, à développer, il s'agissait également de vous assurer de notre capacité et notre détermination à poursuivre le chemin que nous nous sommes fixés.

Alors, si le contexte ne nous y aide pas, la mise en œuvre des projets sur la commune se poursuit. L'année 2023 verra notamment l'ouverture du centre de santé, ainsi que les travaux d'aménagement de la salle multisports et d'extension du cimetière.

A l'instar du COVID qui engage la commune vers la transition digitale, avec la modernisation de nos moyens de communication (site internet, réseaux sociaux), la guerre en Ukraine et l'inflation exigent de s'engager vers la réduction de nos consommations énergétiques. Un chantier de grande ampleur s'ouvre avec le plan de sobriété énergétique et nous ferons face aux grands enjeux de demain.

Meilleurs vœux pour cette année 2023.

Avec mes sentiments dévoués,
André Kuchcinski
Maire d'Hulluch

LES FESTIVITÉS DE NOËL, LA REMISE DES COLIS & LA CÉRÉMONIE DES VŒUX



LE TÉLÉTHON

Cette année, grâce à la mobilisation des associations et des bénévoles, le collectif *Tous Unis pour le Téléthon* a versé la somme de 6921.10 euros !



DES CHÈQUES ÉNERGIE EXCEPTIONNELS

UN COUP DE POUCE POUVANT ALLER
DE 100 À 200 €

En plus du chèque énergie annuel, pour faire face à la hausse des prix de l'énergie, le Gouvernement va attribuer deux aides exceptionnelles pour aider les ménages à payer leurs factures d'énergie, le chèque énergie fioul et le chèque énergie bois.

Afin de vérifier votre éligibilité, vous pouvez effectuer une simulation sur le site internet www.chেকেenergy.gouv.fr

Les demandes sont à formuler avant le 31 mars 2023 pour le fioul et le 30 avril 2023 pour le bois.

Les personnes ne disposant pas d'outils numériques pour réaliser ces démarches peuvent se rendre en médiathèque. Depuis 3 ans, le C.C.A.S. a mis à disposition de la population un ordinateur. Ce service est gratuit et accessible aux heures d'ouverture de la médiathèque.





LA MÉDIATHÈQUE

UNE TRÈS BONNE NOUVELLE !

Depuis le 1er janvier 2023, l'emprunt de livres, dvd, bandes dessinées, mangas... est gratuit pour tous ! En quantité illimitée et pour une durée de 3 semaines. Les bibliothécaires sont à votre disposition pour vous aider et vous accompagner dans vos choix, le mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 9h à 12h puis de 14h à 18h, le vendredi de 15h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h.

Le BiblioDrive reste disponible. Commandez vos livres par mail mediatheque@ville-hulluch.fr ou par téléphone au 03 21 69 80 70 et récupérez les dans le hall de la médiathèque au créneau horaire choisi. Le catalogue en ligne : www.mediatheque-hulluch.fr

NOCE D'OR

JEANNOT ET REGINE ROHART

Jeannot et Régine se sont rencontrés à Hulluch et se sont mariés le 25 novembre 1972, la cérémonie fut célébrée par le Dr Desliers. Tous les deux ont eu une carrière professionnelle complète. Depuis 4 ans, Régine, préside le " Club de la Bonne Humeur ". Et le 26 novembre dernier, entourés de leur famille, amis et membres du club, Jeannot et Régine ont célébré leur noce d'or ! Encore toute les félicitations de la Municipalité pour ces 50 ans de vie commune.



PREMIER COUP DE PIOCHE POUR LE PARC PAYSAGER

Le 14 décembre 2022, les enfants du Centre de Loisirs, accompagnés de M. Le Maire et de membres du conseil municipal ainsi que du CAJ, sont venus planter les premiers arbres du futur parc paysager de la salle Multisports.

UN NOUVEAU LABEL

Ça bouge dans les assiettes de la cantine à l'espace enfance !

La municipalité vient d'obtenir le label " territoire bio engagé ", un acte fort pour notre commune : l'engagement pris de servir des repas qualitatifs, respectueux de notre patrimoine agroalimentaire.



CRÉATION D'ENTREPRISE

Vous recherchez un électricien ?

LNy Fibro-Elec est une entreprise spécialisée dans la fibre optique et l'électricité : pose d'éclairage intérieur/extérieur, tirage de câbles, pose de tableaux électrique et raccordement, pose d'équipements (prise de courant, interrupteur).

Tél : 06 24 65 18 36



UN PANIER BIO ET SOLIDAIRE !

Chaque semaine en mairie, l'association *Terre d'Opale et de Gohelle* livre des légumes de saison et locaux conditionnés en sac kraft.

Différentes formules et abonnements sont proposés.

Pour découvrir ou commander : <https://terredopale.fr>



LES CHATS ERRANTS

COMMENT LUTTER CONTRE LA PROLIFÉRATION ?

Vous l'avez sans doute remarqué, le nombre de chats errants dans les rues est en constante augmentation et pose des problèmes de salubrité publique. Leur multiplication engendre des nuisances pour les riverains sans parler de bien-être animal.

Un couple de chats non stérilisé peut théoriquement engendrer une descendance de plus de 20 000 individus en quatre ans.

Petit rappel de la législation en la matière :

Le chat est en état de divagation s'il n'est pas identifié et qu'il se trouve à plus de deux cents mètres des habitations ou s'il est identifié mais qu'il se trouve à plus de mille mètres du domicile de son maître sans être sous la surveillance immédiate de celui-ci ou si son propriétaire n'est pas connu et qu'il est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Leur nourrissage est interdit sur la voie publique... sans quoi on en devient le propriétaire légal. Il incite également à la prolifération, voire à l'installation de colonies de chats non identifiés.

Ainsi, nourrir un chat errant n'est pas dans l'intérêt de la cause animale car cela encourage la reproduction et potentiellement l'euthanasie des futures portées de chat.

Il revient au Maire de remédier à cette prolifération et à



cette potentielle atteinte à la salubrité publique par le biais de campagnes de capture et de stérilisation.

La municipalité a signé une convention avec l'association 30 millions d'amis et accompagne l'association *Hulluchats sans Toit* pour mettre en œuvre ces actions.

Ces dépenses sont très onéreuses compte tenu des frais vétérinaires engendrés et ne peuvent s'appliquer qu'aux chats qui n'ont pas été nourris.

La castration ou la stérilisation de son chat permet également de lutter contre la prolifération.

SENIORS EN VACANCES !

Le C.C.A.S. de Wingles propose un séjour à Djerba, réservé aux seniors, du 16 au 31 mai 2023 - 969€. Infos au CCAS Wingles 03 21 40 42 47.

Le CCAS d'Hulluch prépare un séjour d'une semaine, dans le cadre de l'action "seniors en vacances". Renseignements et pré-inscription en mairie, à compter du 13 février.

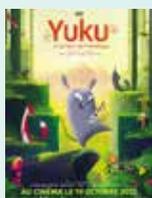


LES SÉANCES CINÉMA !

Mardi 14 février, salle Carlier :

- 10h : "Le Petit Nicolas" + ciné quizz
- 15h : "Yuku et la fleur de l'Himalaya" + animation chant

Tarif plein : 4,80€
Tarif réduit : 3,80€
Sans réservation



AGENDA

- **DU 1ER AU 25 FÉVRIER :**
Expo "Sto'Lat ! La polonia a cent ans" dans le hall de la Mairie.
- **LE MERCREDI 8 FÉVRIER :**
Journée polonaise avec les mercredis récréatifs (animations et ateliers).
- **DU 18 AU 26 MARS :**
Semaine de la langue française en médiathèque.
- **SAMEDI 18 MARS :**
Nettoyons la nature !
À 14h, place Inverness.
- **MERCREDI 29 MARS :**
Atelier BD en médiathèque avec Sébastien Naert, auteur et illustrateur.
- **MERCREDI 12 AVRIL :**
Toute la journée en médiathèque, chasse à l'œuf !
- **SAMEDI 8 AVRIL :**
Parcours du Cœur, parc de la fosse 13 à 13h30